

Nantes, le 5 novembre 2013

**Aux Présidents d'Associations**  
**adhérentes à l'URIOPSS des Pays de la Loire**

429/13-AP/VC

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale de l'URIOPSS des Pays de la Loire, qui se tiendra le :

**Jeudi 21 novembre 2013 à partir de 8 heures 45**  
**dans les locaux du Centre des Naudières**  
**31 Rue des Naudières – 44400 REZE (plan d'accès joint)**

**Nous vous rappelons que lors de cette Assemblée Générale, vous serez amené à vous prononcer sur le prochain Projet Associatif de l'URIOPSS, qui sera soumis à votre vote, définissant ainsi le projet stratégique de l'URIOPSS, pour la période 2014-2019.**

Conformément aux dispositions statutaires (article XIV), vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion. Les documents préparatoires à l'Assemblée (rapport d'activité, compte rendu financier, Projet Associatif de l'URIOPSS pour la période 2014-2019) sont à votre disposition sur le site internet de l'URIOPSS ([www.uriopss-pdl.asso.fr](http://www.uriopss-pdl.asso.fr) : fiche n° 74342).

Si vous ne pouvez pas participer à notre Assemblée Générale ou vous y faire représenter par un membre de votre association, vous trouverez joint à ce courrier un pouvoir que vous voudrez bien confier à une autre personne, ou retourner, le cas échéant, à l'URIOPSS.

Nous nous permettons d'insister sur la nécessité de nous retourner celui-ci, afin que le quorum requis pour la validité des délibérations soit atteint.

**Nous vous rappelons également, que pour participer valablement à l'Assemblée Générale, il convient d'être à jour ou d'avoir versé un acompte pour la cotisation due au titre de l'année 2013.**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Elie CHARRIER  
Président,

